



À toute bonne inauguration, la coupure du ruban s'impose. le préfet Jean-Luc Marx n'a pas failli à la tradition.

La coopérative Valcausse a inauguré sa station fruitière

À la coopérative Valcausse, à Baladou il y avait beaucoup de voitures et pas de camions chargés de céréales ou de noix en ce samedi 19 septembre, jour d'inauguration de la station fruitière. Le président Floirac, Eric Sébal président de la section noix, les directeurs Baras et Vacher, les producteurs et le personnel présents n'ont pu que se réjouir de la présence effective des personnalités invitées dont Jean-Luc Marx, nouveau préfet du Lot, Martin Malvy, le président de Midi-Pyrénées, Jean Milhau, sénateur et ancien président du conseil général, le député Jean Launay, Jean-Claude Requier représentant le président du conseil général, le sous-préfet Philippe Loos. Il faut dire que Valcausse, implanté à Baladou depuis plusieurs années, est un pôle important pour les agriculteurs avec ses silos et son bâtiment de stockage. Y adjoindre la filière de traitement de la noix, jusqu'ici basée à Souillac, dans un local moderne de 1 800 m², c'est permettre l'expansion continue de cette activité. La production en noix de la station fruitière est actuellement

de 1 300 tonnes par an à laquelle il faut ajouter les marrons. Si « dans la noix rien ne se perd sauf le bruit » comme l'évoquait en terme de boutade le maire de Baladou, Jean-Philippe Pageot, en se souvenant des inquiétudes des riverains, tous s'accordent à reconnaître une multitude de vertus aux noix, diététiques pour le consommateur et production d'appoint non négligeable en ces temps de crise. Le Lot est le 3^e

producteur de noix dans une France qui est le 1^{er} producteur européen. « Là où il y a une volonté il y a un chemin » a dit le préfet Marx. Depuis l'époque du conseiller général de Souillac et agriculteur Edmond Massaud, coopérateur pionnier, il a été parcouru un grand chemin comme en est la preuve la structure qui vient d'être inaugurée, certainement porteuse de quelques emplois supplémentaires.